

LES CLÉS 2018
DE L'ÉDUCATION ROUTIÈRE



Lancement de l'édition 2018 des Clés de l'Éducation Routière

Le concours à destination des enseignants et des établissements scolaires se renouvelle !

Les associations Prévention Routière et Attitude Prévention inaugurent l'édition 2018 des Clés de l'Éducation Routière. Le concours incite les élèves à devenir des acteurs de la prévention des risques routiers, valorise leur travail sur le sujet et récompense les initiatives les plus originales. Le concours des Clés de l'Éducation Routière est ouvert aux établissements scolaires des 1^{er} et 2nd degrés, ainsi qu'aux établissements spécialisés (IME, EREA...).

En 2016, trois écoles, un collège, deux lycées, et deux établissements spécialisés ont été récompensés pour leurs projets d'éducation routière, lors d'une cérémonie au Ministère de l'Éducation Nationale.

Un concours : nouvelle formule !

Pour cette nouvelle édition, les associations Prévention Routière et Attitude Prévention ont souhaité faire évoluer le concours en valorisant les actions de prévention menées par les élèves à destination de leurs pairs, de leurs parents ou encore du grand public. Les associations sont en effet convaincues que ce sont les actions imaginées et réalisées par les élèves eux-mêmes qui sont les plus efficaces.

4 catégories de projets

Pour cette nouvelle édition, les enseignants peuvent proposer des projets dans plusieurs catégories :

- communication visuelle (film, affiche, dessin...),
- communication orale (théâtre, chanson, exposé...),
- communication écrite (journal, livre, blog...),
- communication par le jeu et la construction (jeu de société, jeu de plein air...).

Un site web pour participer en quelques clics

Dès à présent, les enseignants et autres personnels éducatifs peuvent participer en ligne à ce concours annuel, sur www.cles-education-routiere.fr. Une fois leur compte créé, ils peuvent remplir leur dossier de candidature en ligne. Ce dossier reste consultable et modifiable jusqu'à la date de clôture des candidatures.



Participez jusqu'au
16 mars 2018

3 catégories

Le calendrier

Les enseignants ont jusqu'au 16 mars 2018 pour déposer leur dossier en ligne. Le Grand Jury, composé de personnalités qualifiées dans les domaines de l'éducation routière et de la pédagogie, dévoilera les lauréats du concours et remettra les prix en mai 2018. Les 12 classes, ayant présenté les initiatives les plus marquantes, recevront chacune un lot de 800 euros de matériel pédagogique de leur choix, lors d'une cérémonie qui se déroulera à Paris.

Pour en savoir plus sur le concours ou sur les exemples de réalisations, rendez-vous sur www.cles-education-routiere.fr

Contacts presse

Association Prévention Routière
Célia Melcus
Tel : 01 44 15 27 79 – 06 38 83 11 25
Email : c.melcus@preventionroutiere.asso.fr

Association Attitude Prévention
Nathalie IRISSON
Tél. : 01 42 47 94 31 80 - 06 20 59 91 45
Email : n.irisson@attitude-prevention.fr



L'association Prévention Routière

Association régie par la loi de 1901, l'association Prévention Routière a été créée en 1949 devant la montée de l'hécatombe routière pour « étudier et mettre en œuvre toutes mesures et encourager toutes initiatives propres à réduire la fréquence et la gravité des accidents de la circulation routière » (article 1 de ses statuts).

Reconnue d'utilité publique en 1955, agréée par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère chargé de la Jeunesse et des Sports, elle présente aujourd'hui la caractéristique d'être à la fois un opérateur d'actions de prévention et de sensibilisation, un centre d'information et d'expertise et une organisation militante.

Depuis sa création, l'association Prévention Routière a fait de l'éducation routière une priorité. Elle propose aux enseignants de nombreux outils pédagogiques. Ce sont ainsi plus de 110 000 supports qui ont été diffusés au cours des huit dernières années. L'association Prévention Routière forme aussi plus de 300 intervenants en éducation routière chaque année.

Tous les ans, les intervenants de ses comités départementaux et régionaux sensibilisent aux risques routiers près de 1,1 million d'enfants et d'adolescents.

Pour en savoir plus : www.preventionroutiere.asso.fr



L'association Attitude Prévention

La prévention fait partie intégrante du métier d'assureur. C'est une grande cause au service de laquelle tous s'engagent, indissociable de leur responsabilité sociétale.

Aux côtés de leurs assurés lorsque survient le sinistre, les assureurs les accompagnent au mieux pour en atténuer les conséquences. Mais ils se doivent d'aller plus loin et sensibiliser en amont sur les risques. Aussi, les adhérents de la Fédération Française de l'Assurance mènent en leur nom propre de nombreuses campagnes de sensibilisation mais ont également décidé de s'investir dans des actions collectives au sein de l'association Attitude Prévention.

Attitude Prévention a pour missions :

- de porter les sujets prévention (notamment risques routiers, accidents de la vie courante et santé) au nom de tous les adhérents de la Fédération Française de l'Assurance,
- de concevoir et déployer des actions de sensibilisation aux risques routiers, domestiques et santé vers le grand public, seule ou en partenariat avec d'autres organismes,
- de constituer un pôle de référence pour l'analyse des données chiffrées des risques routiers, de la vie courante et santé.

Pour en savoir plus : www.attitude-prevention.fr